

PREVOST

**BULLETIN
DE
GARANTIE**

Bg08-14

ENREGISTRÉ - REGISTERED
ISO 9001 & ISO 14001



DATE : Novembre 2008	SECTION : 14 - Conduite
EXPIRATION: Novembre 2010	
SUJET : AJOUT D'UN DÉCALQUE SUR LA COLONNE DE DIRECTION	

APPLICATION

Modèle	VIN	
Autocars H3-41, H3-45 Année modèle: 2009	2PCH334939C711363 - 2PCH334999C711366 - 2PCH334909C711367 2PCH334949C711369 - 2PCH334909C711370 - 2PCH334989C711374 2PCH3349X9C711375 - 2PCH334919C711376 - 2PCH334959C711378 2PCH334939C711380 - 2PCH334929C711385 - 2PCH334139C711387	
MTH H3-45 VIP Année modèle: 2008	2PCV334908C711371	
Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.		

DESCRIPTION

Sur les véhicules visés par ce bulletin, il y a possibilité que le décalque ne soit pas installé sur la colonne de direction des véhicules ayant le dispositif électronique de stabilité programmé (ESP).

MARCHE À SUIVRE

DANGER

Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur, placer l'(es) interrupteur(s) principal(aux) à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

MATÉRIEL

Pièce No	Description	Qté
161220	Décalque	1

REMARQUE

Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.

1. Dans le compartiment du conducteur, retirer les trois attaches de plastique du protecteur de colonne de direction inférieur. Retirer le protecteur inférieur (Fig. 1).

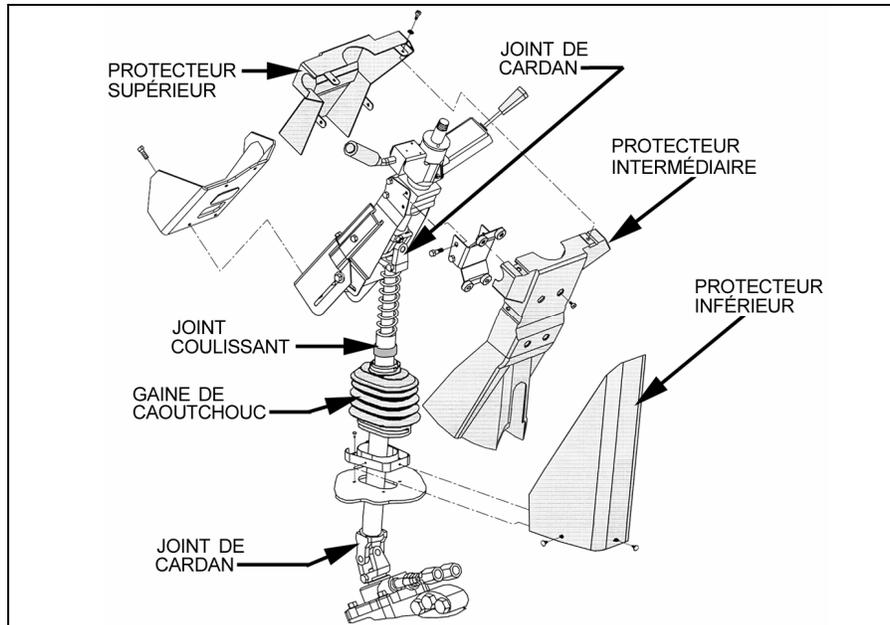
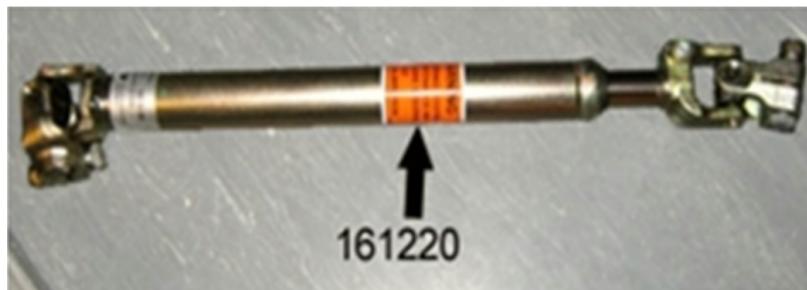


FIGURE 1: PROTECTEURS DE COLONNE DE DIRECTION

14040

2. Nettoyer à l'alcool la surface de la colonne de direction.
3. Coller le décalque sur la colonne.



4. Réinstaller le protecteur de colonne de direction inférieur.

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale de Prévost. Nous vous rembourserons les pièces et une demi-heure (0,5) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner «Bulletin de Garantie 08-14».